

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Douai

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 5 janvier 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Douai**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 91-1036 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Douai (Mines-Douai), notamment son article 8 ;
Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai ;
Sur proposition du ministre chargé de la recherche,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Leleu (Stéphane), délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Nord - Pas-de-Calais, est renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai, à compter du 3 janvier 2015.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Douai est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 janvier 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU